

Séance d'information sur les indications géographiques

Genève, 31 mars 2026

INFORMATIONS SUR LES CONFÉRENCIERS

Document établi par le Secrétariat

FILIPPO ARFINI



Filippo Arfini possède un doctorat et est professeur titulaire d'économie agricole au département des sciences économiques et de gestion de l'Université de Parme, en Italie.

Ses travaux de recherche portent sur l'évaluation des politiques de développement agricole et rural, les politiques alimentaires, ainsi que sur l'économie des systèmes de qualité alimentaire, avec un accent particulier sur les indications géographiques. Il a participé à de nombreux projets de recherche liés aux programmes-cadres européens pour la recherche (du quatrième programme-cadre à Horizon Europe), dont plusieurs traitent spécifiquement des indications géographiques.

De 2023 à 2025, il a occupé le poste de coordonnateur national du pôle SPOKE 1 du projet ONFOODS dans le cadre du plan national italien pour la reprise et la résilience. Les résultats de ses travaux de recherche ont été publiés dans plusieurs revues scientifiques italiennes et internationales.

M. Arfini a occupé des postes de direction importants au sein d'organisations professionnelles. Il a siégé pendant six ans au conseil d'administration de l'Association européenne des économistes agricoles (EAAE). De 2020 à 2022, il a continué de jouer un rôle de premier plan en tant que président de l'Association italienne des économistes agricoles et appliqués (AIEAA).

MARÍA JOSÉ BUCHELI SILVA



María José Bucheli Silva est fonctionnaire au sein du Service national des droits intellectuels (SENADI) de l'Équateur, l'administration nationale chargée des questions de propriété intellectuelle.

Elle possède plus de huit ans d'expérience dans la gestion et l'analyse techniques des appellations d'origine et des indications géographiques. Elle est notamment chargée d'examiner les demandes, d'assurer le suivi des procédures administratives et d'accompagner les producteurs tout au long du processus de protection. Dans le cadre de ses fonctions, elle a collaboré étroitement avec des producteurs et des institutions publiques participant à l'élaboration de systèmes d'indications géographiques.

María José Bucheli Silva a pris part à des activités de formation, à des discussions techniques et à des conférences, tant à l'échelle nationale qu'internationale, sur la protection des appellations d'origine et des indications géographiques. Elle a également participé à des processus de coopération régionale au sein de la Communauté andine, notamment en ce qui concerne l'élaboration et le renforcement du cadre juridique des appellations d'origine.

IRENE CALBOLI



Irene Calboli est professeure émérite de droit à l'université A&M du Texas et titulaire de plusieurs postes honorifiques et du titre de professeure invitée dans plusieurs universités, notamment à l'Université de Genève, à Sciences Po Paris, à l'Université de Melbourne, à l'Université des sciences sociales de Singapour, à la National Law School de Delhi, à l'université Bocconi, à la faculté de droit et d'économie de l'Université royale du Cambodge et à l'Université de Stanford.

Mme Calboli a été titulaire de la chaire Fulbright-Hanken en commerce et économie en Finlande, ainsi que chercheuse dans le cadre du programme Fulbright au Cambodge. Reconnue comme une autorité éminente dans le domaine du droit des indications géographiques, elle est une référence dans le monde entier. Elle a publié 12 ouvrages et plus de 100 articles, chapitres de livres et rapports stratégiques, qui sont largement cités par les décideurs, les magistrats et les praticiens. Ses travaux universitaires et ses activités de conseil ont contribué à façonner les réformes législatives internationales, régionales et nationales.

Mme Calboli conseille régulièrement des gouvernements et des offices de propriété intellectuelle et est experte auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du Centre du commerce international des Nations Unies. À ce titre, elle a examiné des législations nationales, participé à l'élaboration de stratégies nationales de propriété intellectuelle, fourni une assistance technique et mis en œuvre des programmes de formation destinés à des professionnels et à des cadres.

Irene Calboli occupe des fonctions de direction dans plusieurs associations professionnelles, notamment l'Association de droit international, la *European Policy for Intellectual Property Law Association*, l'Association internationale pour les marques et l'Association of American Law Schools. Elle est membre élue de l'Académie internationale de droit comparé, de l'American Law Institute et de l'Institut européen de droit, où elle copréside le groupe d'intérêt spécial sur la propriété intellectuelle.

Elle est diplômée de l'Université de Bologne, de l'Université Queen Mary et de la London School of Economics.

MARTIN EKVAD



Martin Ekvad est directeur des affaires juridiques à l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) depuis octobre 2023; il apporte à ce poste une vaste expertise en matière de droits de propriété intellectuelle et de protection des obtentions végétales.

Il a présidé l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) de 2011 à 2021, l'agence de l'Union européenne chargée de délivrer des droits de propriété intellectuelle sur les obtentions végétales valables sur l'ensemble du territoire de l'UE. Avant cela, il a été chef de l'unité juridique de l'OCVV de 2003 à 2011, ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie des droits d'obtenteur et des cadres réglementaires de l'UE. Entre 2021 et 2023, Martin Ekvad a fondé Ekvad Consulting, un cabinet de conseil spécialisé dans les droits de propriété intellectuelle et les affaires réglementaires relatives à l'UE. Au début de sa carrière, il a exercé pendant sept ans en tant qu'avocat au sein de cabinets internationaux de premier plan : Linklaters à Bruxelles et Magnusson Wahlin Advokatbyrå à Stockholm (1996-2003), où il s'est spécialisé dans les droits de propriété intellectuelle et le droit de la concurrence.

Martin Ekvad est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université de Lund, en Suède, et d'un master en droit (LL.M.) du King's College de Londres.

GABRIELA ESPÁRRAGO CASALES



Gabriela Espárrago Casales est notaire et titulaire d'un diplôme de l'Université de la République d'Uruguay (UDELAR).

Elle possède plus de 25 ans d'expérience au sein de la Direction nationale de la propriété industrielle du Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines, où elle occupe le poste de responsable du département des signes distinctifs depuis 2015. Tout au long de sa carrière, elle a acquis des compétences pointues dans le domaine de la propriété industrielle en suivant divers cours de perfectionnement, séminaires en présentiel et cours de formation continue en droit proposés par l'école de troisième cycle de la faculté de droit de l'UDELAR.

Gabriela Espárrago Casales est spécialisée dans la gestion d'équipes techniques, la rationalisation des systèmes d'examen et la conduite de réformes législatives nationales. Elle représente l'Uruguay en tant qu'experte technique au sein des instances nationales et internationales traitant des questions de propriété industrielle.

Avant de rejoindre le Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines, elle a enseigné la gestion publique et la réglementation administrative dans le cadre de cours de premier cycle à l'École de droit administratif de la faculté d'économie de l'UDELAR. Elle a également exercé en tant que notaire dans des cabinets d'avocats et d'experts-comptables, au sein desquels elle gérait les affaires notariales et juridiques.

MATEVŽ FORTIN



Matevž Fortin est conseiller juridique à l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV).

À ce titre, il apporte un appui juridique pour les procédures administratives et judiciaires liées au système de protection des variétés végétales de l'UE, y compris les affaires portées devant l'OCVV et sa chambre de recours. Il traite également des questions juridiques se rapportant aux dénominations variétales à l'échelle de l'UE et participe à l'examen, à l'évaluation et à l'élaboration des politiques relatives aux exigences en matière de dénominations dans le cadre des droits communautaires sur les variétés végétales.

Matevž Fortin est titulaire d'une licence en droit (LL.B.) et d'un master en droit (LL.M.) de la faculté de droit de l'Université de Ljubljana, ainsi que d'un master en propriété intellectuelle (LL.M.) de l'Université de Turin, proposé en coopération avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Avant de rejoindre l'OCVV, il a travaillé à l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et dans un cabinet d'avocats en Slovénie, où il s'est spécialisé dans le droit de la propriété intellectuelle, notamment dans les domaines des marques, des dessins et modèles, ainsi que d'autres droits de propriété intellectuelle, et conseillait ses clients sur les questions de protection, de mise en œuvre et de réglementation.

ALLEN JOHNSON



L'ambassadeur Allen Johnson occupe la fonction de conseiller principal pour les affaires internationales au Consortium for Common Food Names (CCFN). Il est également président d'Allen F. Johnson & Associates (AFJ), société qu'il a fondée en 2005 et qui participe à des activités commerciales et de conseil en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Afrique pour le compte d'entreprises et d'associations professionnelles, ainsi que pour le Gouvernement américain et des organisations internationales. Elle s'occupe ainsi pour le compte de divers clients et partenaires de tous les aspects d'une activité commerciale tels que la planification stratégique, l'évaluation d'entreprise et du marché, l'analyse économique et commerciale, les questions juridiques et réglementaires, et se charge de rechercher l'origine des problèmes et de les résoudre.

D'avril 2001 à septembre 2005, avant de fonder sa société, Allen Johnson a été ambassadeur auprès du Bureau du représentant américain au commerce (USTR) du Bureau exécutif du président des États-Unis d'Amérique. Il était responsable de la conduite de toutes les négociations agricoles à l'échelle mondiale, régionale et bilatérale, ainsi que de la résolution des différends bilatéraux, notamment concernant les nouvelles technologies, avec presque tous les partenaires commerciaux des États-Unis d'Amérique. Il a ainsi travaillé en étroite collaboration avec les organismes de réglementation des États-Unis d'Amérique, le Département de l'agriculture, le Département du commerce, le Département d'État, l'Agence de protection de l'environnement, la Food and Drug Administration et la Maison-Blanche et le Conseil de sécurité nationale, afin d'établir des règles et des politiques fédérales en matière de commerce international. Il a également beaucoup travaillé en consultation avec le Congrès, devant lequel il a notamment témoigné.

LI YUE



Li Yue travaille au sein de la Division de la protection des indications géographiques et des signes officiels du Département de la protection de la propriété intellectuelle de l'Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle (CNIPA), où il occupe le poste de juriste.

Il est titulaire de deux licences, l'une en administration des affaires et l'autre en qualité et sécurité alimentaires, ainsi que de trois masters, en administration, en droit et en droit international. Il est également économiste.

Li Yue compte plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des indications géographiques. Il a participé à la mise en place du cadre juridique de la Chine en matière d'indications géographiques et promeut le système des indications géographiques à l'échelle nationale. Il a également joué un rôle actif dans la mise en œuvre d'accords bilatéraux sur les indications géographiques entre la Chine et d'autres pays. Il intervient régulièrement dans le cadre d'activités liées aux indications géographiques organisées au sein de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

IRMA VERA P. MORCILLO



Mme Irma Vera P. Morcillo est cheffe de la division 1 de l'examen des marques de l'office des marques de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOP HL), où elle occupe également le poste de responsable de l'équipe chargée des indications géographiques.

À ce titre, elle supervise l'examen des demandes d'enregistrement d'indications géographiques et dirige des initiatives visant à renforcer le développement, la protection et la promotion de ces dernières aux Philippines. Son travail porte notamment sur les initiatives politiques et législatives relatives aux indications géographiques, en particulier sur le perfectionnement du projet de loi philippin sur les indications géographiques. Elle participe également aux discussions sur les questions liées aux indications géographiques au sein de la délégation philippine lors des négociations en cours sur l'accord de libre-échange entre les Philippines et l'Union européenne. Elle a travaillé avec des communautés de producteurs et des parties prenantes à travers le pays pour promouvoir le développement et la protection des produits locaux grâce aux indications géographiques.

Avant de rejoindre l'IPOP HL en 2011, Irma Vera P. Morcillo a occupé le poste de conseillère juridique en valeurs mobilières à la Commission des valeurs mobilières et a travaillé avec le Bureau de gestion des programmes de la Cour suprême des Philippines sur des projets financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Irma Vera P. Morcillo est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Santo Tomas et d'un master en droit de l'Université Ateneo de Manille.

JOHN POWER



John Power possède plus de 20 ans d'expérience dans la négociation de la protection des indications géographiques.

Entre 2003 et 2007, il a été l'un des principaux membres de l'équipe qui a négocié l'accord entre l'Australie et l'Union européenne sur le commerce du vin. Il a ensuite dirigé la mise en œuvre de cet accord, qui prévoyait notamment des modifications de la loi sur la Société australienne des vins et spiritueux.

Au cours de son mandat au sein du Ministère de l'agriculture, de la pêche et des forêts (DAFF), il a dirigé la délégation australienne auprès de l'Organisation internationale de la vigne et du vin. Depuis 2007, John Power conseille le Ministère des affaires étrangères et du commerce en tant qu'expert sur les aspects liés aux indications géographiques de nombreux accords de libre-échange, notamment ceux conclus par l'Australie avec les États-Unis d'Amérique, la Chine, le Japon, la Malaisie et le Royaume-Uni et dans le cadre du Partenariat transpacifique.

Depuis 2017, il fait partie de l'équipe australienne chargée de négocier les dispositions relatives aux indications géographiques du projet d'accord de libre-échange entre l'Australie et l'Union européenne.

John Power intervient régulièrement lors de conférences nationales et internationales sur des thèmes liés aux indications géographiques, notamment le développement d'un système australien *sui generis* d'indications géographiques pour l'alimentation et l'agriculture.

[Fin du document]